

Comment se passe mon changement de catégorie ?

Minimes → **Cadets**

CATEGORIE

Le **changement de catégorie** se fait le **1er septembre**. Tu seras directement concerné(e) par les compétitions "cadets et +"

ENTRAINEMENTS

Tu passes dans les **groupes d'entraînement des cadets** à partir de la **1ère semaine de la reprise des entraînements**.

Le **choix de la / des spécialité(s)** se fait en relation avec le **référént minime** et le **référént de la / des spécialité(s)** en question.

Ceux qui pratiquent plusieurs spécialités auront un entraîneur référent défini et des entraîneurs de spécialité.

SAISON 2023 / 2024

Rentrée des entraînements : Sem du 2 sept 2023

Référente minimes : Alix Roux / 06.04.40.22.77

Référént cadets et + : Jérôme Varlet / 06.14.31.79.19



Entente Athlétique Chambéry